

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mans, lundi 27 avril

En présence de **Dominique Le Mèner**,  
président du Conseil départemental  
et de **Frédéric Beauchef**, président de la  
commission Aménagement Numérique des Territoires, Infrastructures et Routes.

## Démarrage du doublement de la rocade nord-est du Mans

**A partir de Lundi 27 avril, les travaux de doublement de la chaussée de la section située entre le pont au-dessus de la VC7 et l'échangeur des Fontenelles-route de Bonnétable démarrent. La mise à 2 x 2 voies de cette section est prévue vers la mi-octobre. Des perturbations sont à prévoir.**

A partir de 21h, pour ne pas gêner la circulation, les équipes des routes mettront en place la signalisation de réduction de vitesse et des plots en béton qui permettront de sécuriser le chantier.

### De 31 000 à 38 000 véhicules par jour

En octobre 2014, le Département de la Sarthe a démarré les travaux de doublement de la rocade nord-est du Mans par le doublement du pont au-dessus de la VC 7. Cette mise en 2 x 2 voies jusqu'au rond-point de Béner est inscrite dans le Schéma routier de la collectivité et voté en 2012.

**Objectif** : fluidifier et sécuriser cette section de rocade qui connaît des rétrécissements de voies. Le trafic de la rocade nord-est de 38 000 véhicules/jour (section route de Ballon/échangeur de Bonnétable) et de 31000 véhicules/jour de la route de Bonnétable à Béner.

### Les terrassements pour la 2 X 2 voies démarrent

A partir du 27 avril 2015, débutent les travaux de terrassement pour la réalisation des chaussées de la section située entre l'ouvrage neuf (pont de la VC7) et le pont de la route de Bonnétable (RD301), ainsi que la modification de l'échangeur des Fontenelles pour la bretelle Sargé-lès-Le-Mans vers Coulainnes.

### Des basculements de circulations à prévoir

#### Phase 1 : Jusqu'à fin juin 2015

**Construction de la nouvelle chaussée côté Sargé** (sens de circulation Béner vers Coulainnes), située entre l'ouvrage neuf et le pont de la route de Bonnétable et réalisation d'un écran acoustique de 56 m de long et de 2 m de haut devant la maison au bord de la rocade côté Sargé.

**Circulation maintenue comme actuellement** derrière les barrières béton installées de nuit.

#### Phase 2 : jusqu'à fin juillet 2015

**Construction de la chaussée entre les bretelles entrée et sortie de l'échangeur - côté Sargé**

**La circulation de la bretelle RD313** (sens Béner vers Coulainnes) provenant de la RD301 **sera maintenue sur la voie lente** de la nouvelle chaussée.

### Phase 3 : début août 2015

Réalisation de la couche de roulement sur la nouvelle chaussée

**L'échangeur de la route de Bonnétable côté Sargé est fermé pendant une journée**

Basculement des circulations sur la nouvelle chaussée réalisée,

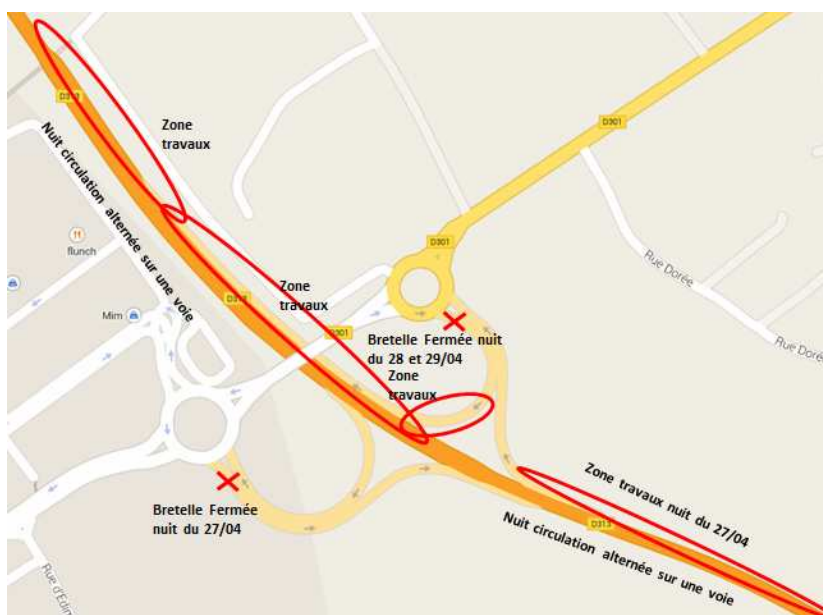
**Circulation bidirectionnelle** entre l'échangeur de la route de Bonnétable et Coulaines.

### Phase 4 : jusqu'à fin septembre 2015

Réfection de la chaussée existante et du pont sur la VC 7 côté Le Mans (sens Coulaines – Béner)

Réalisation d'un écran acoustique de 100 m au niveau du groupe de maisons côté Le Mans

**Circulation 1 + 1 sur la chaussée neuve côté Sargé.**



### Phase 5 : début octobre 2015

Réalisation couches de roulement sur chaussée côté Le Mans.

**Circulation 1 x 1 sur la chaussée neuve côté Sargé.**

**Fin octobre : La mise à 2 x 2 voies** de la section entre Saint-Pavace (fin de la 2x2 déjà existante) et l'échangeur de la route de Bonnétable (RD 301) (en face du Leclerc) est prévue en octobre 2015.

### Des difficultés passagères

L'organisation de ces différents chantiers nécessitera une adaptation régulière des mesures de circulation et entraînera certaines difficultés de circulation. Le Département demande aux automobilistes d'être prudents et patients aux abords des chantiers, des hommes travaillent à leurs services et à leur sécurité. Après ces travaux, la situation sera nettement améliorée sur la rocade nord-est.

### Assainissement, bruit et lumière

L'**assainissement** de la rocade nord-est sera refait et mis en conformité avec la loi sur l'eau. Les eaux de la rocade nord-est ainsi collectées seront recueillies par 2 bassins de traitement des eaux : un côté Le Mans et un côté Sargé au bord de la VC7, avant de rejoindre le ruisseau de la Gironde.

Ainsi, il se trouvera un peu moins chargé en période d'inondation et la qualité de ses eaux sera améliorée.

**Les bandes d'arrêt d'urgence** des sections en remblais seront bordées de glissières en béton armé qui ont également un effet **d'atténuation sur le bruit**.

**Les luminaires des candélabres** sont changés par des **lampes à LED** et l'éclairage public est adapté à la nouvelle configuration.

### Doublement entre les Fontenelles et Béner pour 2016

Il restera en 2016 la réalisation du demi-échangeur du Villaret sur l'ex RD91 (route du Villaret vers Yvré-l'Évêque). C'est au cours de l'année 2016 qu'est prévue la mise à 2 x 2 voies de la section entre la RD301 et ce demi-échangeur. L'ensemble de la rocade nord-est et rocade est sera alors complètement doublé.

### Financement

La totalité des travaux : doublement de la rocade nord-est RD313 devraient durer deux ans et seront totalement financés par le Département, maître d'ouvrage.

Montant total de l'investissement du Département de la Sarthe : 4 millions d'euros dont 1 million pour le rond-point d'Yvré.